

LES TUTOS DE LA CFE-CGC

MEDAILLE DU TRAVAIL

Septembre 2026



Comme chaque année la CFE-CGC vous propose un tutoriel pour vous aider dans la démarche de demande de médaille du travail.

Ce dossier doit être saisi directement sur internet.

Ce tuto historique de la CFE-CGC est à votre disposition (lien ci-dessous)



<http://lc.cx/KNJkkf7TH>

Il y a deux promotions par an, il faut avoir le nombre d'années requis à la date de la promotion :

- Le 14 juillet → le dossier doit être déposé avant le 1^{er} mai.
- Le 1er janvier → le dossier doit être déposé avant le 15 octobre de l'année précédente.

Rappel des médailles et primes associées.

- | | |
|---------------------|--|
| • 20 ans : Argent | → 160€ + 9€ par année passée dans l'entreprise soit un max de 340€ |
| • 30 ans : Vermeil | → 180€ + 9€ par année passée dans l'entreprise soit un max de 450€ |
| • 35 ans : Or | → 210€ + 9€ par année passée dans l'entreprise soit un max de 525€ |
| • 40 ans : Grand Or | → 285€ + 9€ par année passée dans l'entreprise soit un max de 645€ |

- Paiement pour la session de juillet sur la fiche de paie de novembre suivant.
- Paiement pour la session de janvier sur la fiche de paie de juin suivant.

La CFE-CGC reste à votre écoute et continue de défendre vos intérêts. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation.



LES TUTOS DE LA CFE-CGC